

77^e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de
Saint-Boniface et du Centre de services de Notre-Dame-du-Mont-Carmel tenue le mardi 1^{er}
avril 2025 à 18h30 de façon hybride
sous la présidence de Madame Nathaly Lesage

7 membres sont en ligne

Mot de bienvenue

Mme Nathaly Lesage, présidente de la caisse, souhaite la bienvenue aux membres présents en salle et en ligne à cette soixante-dix-septième assemblée générale annuelle.

Ouverture officielle de l'assemblée

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 18h30. Celle-ci présente les intervenants qui prendront la parole durant l'assemblée. Stéphane Lecours-Aubin; secrétaire du conseil d'administration, Catherine Doré; directrice générale de la caisse, Marc-Antoine Dupuis; président du comité gouvernance et éthique, Sébastien Lamothe; président du comité d'audit et déontologie, ainsi que Yolande Villemure; présidente du comité de mise en candidature. Celle-ci termine le mot de bienvenue en mentionnant qu'il y aura deux prix de présence à faire tirer parmi les membres en ligne et les membres présents en salle.

Message du président du Mouvement Desjardins

Comme à chaque année lors des assemblées générales annuelles des caisses, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, livre un message important à tous les membres présents. La vidéo est présentée.

Règles de fonctionnement

Le secrétaire du conseil d'administration, M. Stéphane Lecours-Aubin, présente les règles de fonctionnement afin de faciliter le bon déroulement de l'assemblée pour les membres en salle et les membres sur le web. Il poursuit en expliquant les procédures concernant les votes en direct et les interactions.

Précisions importantes sur les membres

Le secrétaire mentionne que dans le cadre des assemblées générales annuelles des caisses, seul un membre de plein droit de la caisse, admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Ce membre doit également respecter les conditions suivantes :

- ✓ Être une personne physique âgée d'au moins 18 ans et résider, avoir domicile ou travailler au Québec;
- ✓ Être une personne morale ou une société;
- ✓ Être est un membre réadmis membre de plein droit.

Nomination des personnes scrutatrices

La présidente reprend la parole et mentionne qu'à ce moment-ci de l'assemblée, il faut nommer deux personnes scrutatrices. Elle recommande Mme Nicole Doucet, Analyste-Contrôle – risques et conformité, puis Mme Chantal Bellerive, Directrice développement de marché afin d'agir comme personnes scrutatrices étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Ces personnes seront chargées de recueillir le résultat des votes afin de les communiquer. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la recommandation soit acceptée telle que proposée.

Adoption de l'ordre du jour

M. Stéphane Lecours-Aubin fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée étant déposé sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation, les membres ont eu la possibilité d'en prendre connaissance avant l'assemblée de ce soir. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024 soit accepté tel que proposé.

Rapport du conseil d'administration

Madame Nathaly Lesage présente les membres du conseil d'administration puis fait la lecture du rapport du conseil d'administration pour l'année 2024. Les sujets principaux sont : - Un leader socioéconomique de taille - Présents pour les membres et Des solutions numériques innovantes.

Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente d'assemblée cède la parole à M. Sébastien Lamothe, président du comité d'audit et déontologie pour ce point. Celui-ci fait la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, aucun contrat de fournitures de biens ou de services n'a été accordé par la Caisse à des personnes visées par le Code et aucune dérogation dans la conformité des dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées n'a été constatée par le comité.

Rapport financier au 31 décembre 2024

Mme Catherine Doré, directrice générale, prend la parole pour ce point. Celle-ci présente les faits saillants du rapport annuel de la Caisse. Elle invite les membres présents en salle et sur le web à visionner une capsule vidéo sur le bilan financier au 31 décembre 2024.

Présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu

Pour ce point, la présidente d'assemblée donne la parole à M. Marc-Antoine Dupuis, président du comité gouvernance et éthique. Celui-ci invite tout d'abord les membres à visionner une capsule vidéo sur le bilan de l'engagement dans le milieu pour l'année 2024. La vidéo est présentée. Celui-ci poursuit en mettant de l'avant le résultat du partenariat majeur réalisé entre la Caisse Desjardins du Centre-de-la-Mauricie, la Caisse Desjardins de Saint-Boniface et la Fondation de la Santé et des Services Sociaux de l'Énergie dans le cadre du réaménagement et de la mise à niveau du département d'hémo-oncologie. La capsule vidéo est présentée.

M. Dupuis aborde ensuite le programme d'octroi de bourses de la Fondation Desjardins qui permet à 24 jeunes de la région de se partager 45 000\$ en bourses d'études. Celui-ci poursuit en mentionnant que l'an dernier, 154 000\$ ont été distribués parmi 82 étudiants de niveau postsecondaire de la Mauricie. Un montage de la soirée éphémère qui était tout spécialement dédiée aux boursiers est présenté.

Le président du comité gouvernance et éthique présente ensuite différents leviers d'engagements qui sont offerts par Desjardins, soit le programme La Fabrique à projets et Créavenir. Une capsule explicative du programme La Fabrique à projets et un témoignage d'une jeune entrepreneure qui a obtenu un soutien financier du programme Créavenir sont présentés.

Période de questions au conseil d'administration

La présidente invite les membres en salle et en ligne à poser leurs questions. Deux membres présents en salle posent leur question. La directrice générale prend la parole pour y répondre.

Présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé

Une capsule vidéo est présentée afin de démontrer un des éléments distinctifs de notre coopérative, soit les ristournes.

Présentation des scénarios en vue de la votation

Mme Catherine Doré présente les scénarios de l'évolution de la ristourne tels que recommandés par le conseil d'administration de la Caisse. Elle y présente la répartition des excédents annuels de 3 591 000 \$.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après l'assemblée et ce durant 4 jours.

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) (en vote différé)

Comme vu précédemment, les excédents se chiffrent à 3 591 000 \$. Les tableaux suivants expliquent cette répartition :

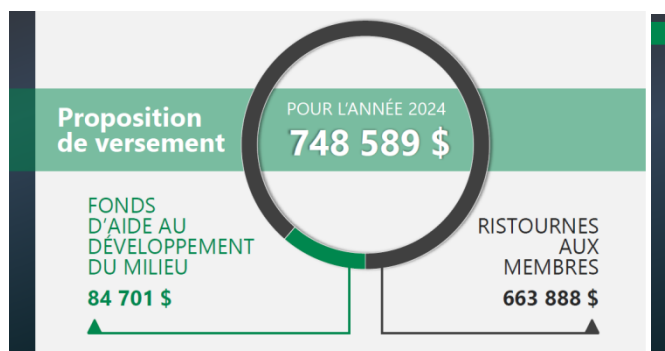
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		3 591
Virements réglementaires et autres ajustements		(682)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(879)	
• Autres éléments du résultat	166	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	31	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		2 909
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(596)
• Ristourne	(664)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	153	
• Affectation au FADM	(85)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(2 313)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement de toute somme au FADM et des taux de ristourne (vote en différé)

La directrice générale explique aux membres la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes. La proposition de versement est de 663 888 \$ en ristournes aux membres et 84 701\$ pour alimenter le Fonds d'Aide au Développement du Milieu pour un grand total en retour à la communauté de 748 589 \$. Les taux de ristournes proposés sont tels que recommandés par la fédération : pour les comptes, les épargnes & placements, les fonds et les prêts & marges de crédit tant au niveau particulier qu'entreprise, nous avons 0,58\$ par 1 000\$ de volume. Pour les produits d'assurances, nous avons 23\$ par 1 000\$ de prime. Une ristourne sur les achats effectués sur la carte de crédit est nouvellement ajoutée cette année pour un 0,58\$ par 1 000 \$ d'achats nets. Finalement, la ristourne produit accorde un montant de 50\$ selon les modalités établies pour tous les membres de caisse. Les deux tableaux suivants donnent les précisions sur ces montants :



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		70
Épargne et placements	0,58 \$	115
Fonds		27
Prêts et marges de crédit		166
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	104
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	46
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	130
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	6
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		664

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La présidente demande à l'assemblée si quelqu'un propose et appuie la proposition. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de partage des excédents telle que présentée. Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de l'assemblée.

Élection des membres du conseil d'administration

Étant donné que la présidente est elle-même une personne candidate, de même que la vice-présidente, c'est M. Sébastien Lamothe qui agira comme président d'élection. Finalement, étant donné que le secrétaire est également une personne candidate, ce sera la secrétaire adjointe, Mme Catherine Doré, qui agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse.

Rapport du comité de candidature

Mme Yolande Villemure prend place au lutrin pour ce point. À la suite de l'appel de candidatures lancé durant la quatrième semaine de janvier, celle-ci présente le rapport de mise en candidature. L'appel de candidatures a été diffusé du 20 janvier 2025 au 9 février 2025. Trois postes étaient à pourvoir et trois candidatures ont été reçues. Afin d'équilibrer le conseil d'administration et d'en assurer la représentativité des membres de la caisse, les critères recherchés en 2025 sont : pour les compétences : - la comptabilité; - l'éducation; - le développement durable. Pour la représentativité : - trois femmes parmi les groupes d'âge suivants : - deux parmi les 18 à 34 ans; - une parmi les 50 à 64 ans. Elle mentionne que pour les postes à l'universel les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont Mlle Janique Lacerte, M. Stéphane Lecours-Aubin et Mme Nathaly Lesage. Il est mentionné qu'un document de présentation de ces personnes a déjà été déposé sur le site internet de la Caisse et qu'il peut être consulté afin de prendre connaissance de leur profil et texte de motivation pour ce poste au sein du conseil d'administration.

Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection par acclamation, chaque personne candidate est invitée à faire leur présentation pour une durée maximale de 2 minutes.

Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

Le secrétaire du conseil d'administration informe les membres présents en salle et en ligne qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;

Seuls les membres de plein droit pourront voter, la réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site internet de la Caisse. Toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet. Il y aura deux moyens de voter, soit par AccèsD en ligne ou mobile, puis par borne de votation disponible dans les deux points de service.

Période de votation en différé pour 4 jours

M. Stéphane Lecours-Aubin mentionne aux membres que dès la fin de l'assemblée, la période de votation sera ouverte pour une période de quatre jours, soit jusqu'à 23h59 le 5 avril 2025. Seuls les membres de plein droit peuvent voter.

Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Suite à la période de votation, voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

Ristournes, FADM

Vote contre la répartition des excédents Vote pour la répartition des excédents

Tranches d'âge

Nombre de participants	213		
< 18 ans (%)	0	40 à 49 ans (%)	15,49
18 à 24 ans (%)	1,88	50 à 59 ans (%)	22,54
25 à 30 ans (%)	4,23	60 à 71 ans (%)	28,64
31 à 39 ans (%)	11,74	72 ans et + (%)	15,49

Comme les votes 'pour' dépassent la limite du 2/3 autant pour les 'Excédents' que pour les 'Taux, Ristournes et FADM', la proposition est adoptée.

Les résultats du vote en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 8 avril 2025 à 12h04.

Nathaly Lesage
Présidente

Stéphane Lecours-Aubin
Secrétaire